Canadian Centre
For Foreign Policy
Development

Centre canadien
pour le développement
de la politique étrangère

125 promenade Sussex Drive, Ottawa, Ontario K1A 0G2
Telephone/Téléphone : **613 944 8278** Fax/Télécopieur : **613 944 0687**
www.cfp-pec.gc.ca

101-00660/

CENTRE CANADIEN POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Consultation jeunesse - Sommet de la Francophonie

Rencontre finale
Ottawa, 10 mai 1999

Table des matières

Lettre d'invitation de Diane Marleau, ministre de la Coopération internationale et ministre responsable de la Francophonie.....p3

Lettre d'invitation de Steve Lee, Directeur national du Centre canadien pour le développement de la politique étrangère.....p4

Consultation nationale.....p5

Ordre du jour de la consultation nationale.....p6

Recommandations.....p7

Questions des participants.....p10

Liste des participants.....p12

Document de réflexion pour la consultation.....p14

Annexe:.....p25

Rencontres régionales (Recommandations)

Ministre de la Coopération internationale et
ministre responsable de la Francophonie

Minister for International Cooperation and
Minister responsible for La Francophonie

Hull, Québec K1A 0G4

Chère participante, cher participant,

Comme vous le savez, les chefs d'État et de gouvernement ayant le français en partage se réuniront à Moncton au Nouveau-Brunswick du 3 au 5 septembre 1999 pour le VIIIième Sommet de la Francophonie. En tant que ministre responsable de la Francophonie, il me fait plaisir de vous inviter à participer à l'une des sessions de consultation de la jeunesse canadienne sur les thèmes qui seront à l'agenda de ce Sommet.

Cette année, le thème principal retenu pour les discussions au Sommet est la *jeunesse* avec comme sous-thèmes, l'économie et les nouvelles technologies. L'importance de l'intégration socio-économique des jeunes ainsi que de la formation sera au coeur des discussions des chefs d'État et de gouvernement. Afin de pouvoir exprimer les préoccupations des jeunes Canadiennes et Canadiens, nous croyons qu'il est important de les consulter et d'être à l'écoute de leur parole. C'est pourquoi nous avons demandé au Centre canadien pour le développement de la politique étrangère d'organiser, en étroite collaboration avec la Fédération de la jeunesse canadienne française, des rencontres qui auront lieu à travers le Canada. Une session finale, organisée par le Centre, permettra à des représentants de chacune des rencontres d'échanger en atelier les résultats de leurs discussions. Ce sera l'occasion de nous présenter, à moi et à mes collègues, leurs idées et solutions sur les enjeux auxquels doit faire face la Francophonie.

Les résultats des consultations nous permettront, au Premier ministre, M. Jean Chrétien, et à moi, de mieux préparer notre participation au Sommet de Moncton. Nous serons en mesure de tenir compte des préoccupations et idées des jeunes Canadiennes et Canadiens. À travers le monde de la Francophonie, de nombreux jeunes auront été appelés à participer à des exercices similaires. Ainsi, nous espérons que les résultats du Sommet refléteront les aspirations de la jeunesse de l'espace francophone et sauront répondre à leurs attentes.

Je vous invite à lire le document de réflexion qui porte sur les grands thèmes de discussion du Sommet et des consultations. Je vous remercie de participer à ces rencontres et de contribuer à l'édification de bases solides sur lesquelles les jeunes pourront bâtir leur avenir.

Diane Marleau

Diane Marleau

Canada

Canadian Centre
For Foreign Policy
Development

Centre Canadien
pour le développement
de la politique étrangère

125 Sussex Dr. Ottawa, Ontario K1A 0G2

Ottawa, 6 mai 1999

Chers participants, participantes,

À la demande de la division responsable de la Francophonie au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, le Centre canadien pour le développement de la politique étrangère a entrepris, avec la Fédération de la jeunesse canadienne-française, une série de consultations en vue du Sommet de la Francophonie. Ces consultations permettront au Premier ministre et à la Ministre de la Coopération internationale et ministre responsable de la Francophonie de se préparer pour le Sommet. Le Sommet qui aura lieu à Moncton, au Nouveau-Brunswick, du 3 au 5 septembre 1999, aura comme thème principal la jeunesse.

Vous avez déjà accompli un travail extraordinaire au cours des consultations régionales et nous vous en remercions. À Ottawa, le 10 mai, la rencontre finale regroupera des représentants des rencontres régionales et sera l'occasion d'échanger vos idées avec des jeunes des autres régions du pays et de les présenter aux décideurs. Cette rencontre finale sera l'accomplissement de plus de deux mois de travail et nous y aborderons les quatre thèmes suivants: 1) La formation, l'éducation et l'insertion socio-économique, 2) La culture et les nouveaux médias, 3) La coopération francophone et 4) Les droits de la personne, la participation et la citoyenneté. Nous savons que vous saurez nous inspirer sur ces questions et attendons avec impatience de vous rencontrer le 10 mai .

Sincèrement,

Steve Lee
Directeur national

Tel.: (613) 944-4150
John Holmes Fund Tel.: (613) 944-0391
Internet address: http://www.cfp-pec.gc.ca Fax: (613) 944-0687

CONSULTATION NATIONALE

Rencontre finale
Consultation jeunesse - Sommet de la Francophonie

Ottawa, 10 mai 1999
Édifice Leaster B. Pearson
125 promenade Sussex

9h00 - 9h15	Accueil - café (Salle Robertson)	
9h15 - 9h45	Session plénière : Introduction (Dominique Gosselin CCPDPE- Président de session)	
	Gabriel-M. Lessard -	Directeur, Direction des affaires de la francophonie , MAECI
	Yannick Lamonde -	Adjoint exécutif, CCPDE
	Benoit Hubert -	Directeur, Fédération de la jeunesse canadienne-française
	Ariane Matte -	Université de Carleton
9h45 - 11h00	Ateliers	

1) La formation, l'éducation et l'insertion socio-économique
2) La culture et les nouveaux médias
3) La coopération francophone
4) Les droits de la personne, la participation et la citoyenneté

11h00 - 11h15 Pause

11h15 - 12h15 Session plénière : (Dominique Gosselin CCPDPE- Président de session)

Présentation des conclusions des rencontres régionales par 4 participants.

L'Honorable Diane Marleau, Ministre de la Coopération internationale et ministre responsable de la Francophonie.

12h15 - 1h00 Lunch

1h00 - 2h45 Suite des ateliers (Rédaction des recommandations)

2h45 - 3h00 Café

3h00 - 4h00 Session plénière : Conclusion - (Dominique Gosselin CCPDPE- Président de session)

Présentation des conclusions des ateliers par leurs représentants

Mot de la fin : Gabriel-M. Lessard - Directeur,
Direction des affaires de la francophonie , MAECI

RECOMMANDATIONS

L'éducation, la formation et l'insertion socio-économique

- Les participants ont identifié un grand problème en ce qui concerne l'éducation et la formation des francophones au Canada : le manque d'université et de collège francophones dans un bon nombre de provinces. Les jeunes francophones du Canada, provenant de provinces où le français est minoritaire, expriment le désir de poursuivre leur éducation en français. En ce moment, c'est extrêmement difficile étant donné la distance qui les séparent des universités et collèges existants, et les coûts qu'ils doivent défrayer pour les fréquenter. Le gouvernement devrait développer une stratégie qui permettrait aux francophones de fréquenter des institutions postsecondaires francophones sans être pénalisés par rapport aux francophones de régions plus favorisées comme le Québec et le Nouveau-Brunswick.

- Les jeunes en général manquent d'argent ou de ressources financières pour s'éduquer. C'est possible, mais c'est difficile. Il faudrait mettre sur pied des programmes de bourse beaucoup plus généreux qui seraient accessibles à un plus grand nombre d'élèves. Le gouvernement pourrait, par exemple, investir des énergies à développer des partenariats avec différentes entreprises du secteur privé.

- Des programmes d'échange devraient être instaurés afin de favoriser la création de lien entre les jeunes de la Francophonie et de favoriser une éducation internationale francophone.

- La création d'une banque d'emplois ou d'un centre d'emploi de la francophonie serait fort utile à l'insertion socio-économique des jeunes dans la francophonie.

- Dans les pays de la francophonie, il va sans dire que l'éducation devrait être plus accessible et que le gouvernement devrait influencer les autres gouvernements à faire plus d'efforts en ce sens.

Coopération francophone

- Il importe de favoriser la formation en matière d'alimentation, d'éducation, d'agriculture, de technologies, d'administration et de santé.

- Il faudrait aussi ajouter un volet jeunes aux programmes de coopération de la Francophonie, comme il y a des volets équité dans les programmes de l'ACDI..

Il y a aussi un manque d'échanges étudiants internationaux pour les jeunes entre pays et États francophones. De plus, il y a une rareté de stages d'emplois entre ces mêmes États. Pour y remédier, nous suggérons que le gouvernement canadien :

- Organise des campagnes de publicité et d'information pour faire connaître les services et les programmes offerts, et pour raffermir les liens entre francophones;

- Crée une Organisation internationale de la jeunesse qui aurait pour objectif de promouvoir les droits et les intérêts des jeunes francophones;

- Donne accès à des subventions et des bourses pour faciliter les échanges et l'apprentissage entre jeunes de différentes cultures et pour mettre sur pied des stages de travail internationaux.

Culture et nouveaux médias

- Le Canada devrait promouvoir un code de francisation de l'Internet.

- Le Canada devrait aussi favoriser la création de sites Internet en français au Canada et dans la Francophonie .

- Les jeunes francophones du Canada se rendent compte qu'ils connaissent très peu la culture francophone à travers le monde. Non seulement celle des autres pays francophones, mais celles qui existent au sein même de notre pays. Nous recommandons donc de créer et de maintenir des événements jeunesse pour promouvoir la culture francophone tant au Canada qu'à l'étranger.

- Nous remarquons aussi que la grande majorité des sites Internet sont en anglais. Nous savons que c'est une réalité quasi incontournable mais nous aimerions que le gouvernement investisse davantage dans la création de sites Internet francophones. Cela pourrait être bénéfique non seulement pour les jeunes Canadiens, mais aussi pour les jeunes francophones du monde. Le gouvernement pourrait, par exemple, donner de l'aide financière aux entreprises privées ou encore leur offrir des services de traduction gratuits.

- Il faudrait favoriser la tenue d'événements francophones culturels, scientifiques, sportifs ,etc. Au Canada et dans la Francophonie.

- Favoriser la création de réseau d'échanges.

- Faire une meilleure utilisation des nouveaux médias.

- Favoriser la création d'une université internationale francophone.

- Financer les organisations qui travaillent à réaliser les objectifs, mentionnés préalablement.

Droits de la personne, participation et citoyenneté

- Les droits de la personne doivent être promu tant ici qu'à l'étranger.

- Il faut éduquer les individus, tant au Canada que dans le monde sur leurs droits.

- Pour faire participer les citoyens, il faut les informer et les sensibiliser.

- Il faudrait favoriser les droits de la femme: éducation, égalité, conditions de travail, intégrité physique etc.

- Faire pression sur les gouvernement par le biais de l'ONU et de la Francophonie pour faire respecter les droits de la personne.

- Mettre fin à l'exploitation des enfants, spécialement des enfants soldats.

- Utiliser autant les pressions économiques que politiques pour faire applique les droits de la personne.

- Les droits suivants doivent être respectés à tout prix : Droit à la vie (le plus important); Droit à des vêtements, de la nourriture, de la chaleur et à un foyer; Droit à l'éducation; Droit de s'exprimer dans la langue de notre choix (pour nous, le français).

- Le Canada a été un pionnier dans le domaine des droits de la personne et il représente aujourd'hui un modèle pour les autres pays. Nous en sommes très fiers. C'est pourquoi, nous souhaitons que notre pays continue de jouer son rôle de leader en sensibilisant les autres pays et en mettant sur pied des politiques favorables au respect des droits de la personne.

Questions des participants

En plus de fournir au Gouvernement canadien des conseils, idées et recommandations concernant les enjeux qui seront discutés au sommet de la Francophonie, les jeunes participants ont élaboré une série de questions auxquelles ils aimeraient trouver des réponses.

«La consultation donne à la jeunesse une voix forte. Je pense que plusieurs personnages politiques ont avantage à nous écouter. Nous les jeunes aimerions savoir ce que le gouvernement canadien compte faire avec nos commentaires et nos suggestions?»

«Nous aimerions savoir quel genre d'appui le gouvernement canadien serait prêt à donner pour créer une Fédération internationale de la jeunesse francophone qui traiterait des problèmes importants dans le monde et qui défendrait les intérêts des jeunes?»

«Qu'avez-vous l'intention de faire pour protéger et aider les citoyens du monde dont les droits fondamentaux ne sont pas respectés?»

«La technologie et les nouveaux médias font partie d'une évolution constante dans notre pays et à travers la planète. L'Internet est l'une de ses technologies émergentes. Malheureusement, on y retrouve de moins en moins de sites francophones. Que planifiez-vous faire pour encourager les organismes et les entreprises à mettre sur pied des sites en français?»

«Il est de plus en plus difficile pour les jeunes d'aujourd'hui de planifier l'avenir. Le monde est en évolution rapide et notre système d'éducation n'est pas toujours à la hauteur des changements qui s'effectuent dans le monde. Les jeunes ont besoin d'appui pour pouvoir planifier adéquatement leur entrée sur le marché du travail. Nous avons besoin d'orienteurs et de programmes d'orientation adaptés à nos besoins actuels. Est-ce que le gouvernement compte investir des ressources pour développer de tels programmes et pour nous donner les ressources dont nous avons besoin?»

«Il est essentiel que les lois environnementales soient renforcées et respectées par les usines et les municipalités. Est-ce que le gouvernement canadien compte prendre les mesures nécessaires pour les faire respecter? Comment?»

«La question de l'environnement laisse plusieurs problèmes non résolus. Pourtant, il existe des solutions faciles, accessibles et qui ne demandent qu'un peu de volonté et de persévérance.

«Croyez-vous que vos investissements financiers actuels sont suffisants pour mettre de l'avant les options que nous vous proposons?»

«La déforestation et la pollution de l'environnement sont-elles des priorités pour le gouvernement canadien?»

«Nous sommes jeunes, nous avons une foule d'idées et nous connaissons nos besoins. Nous aimerions que le gouvernement mettent nos ressources et notre expertise à leur service afin de développer des programmes scolaires et des projets d'été pour permettre aux jeunes de gagner de l'expérience de travail. Seriez-vous prêt à nous faire confiance?»

«Le thème de ce 8e Sommet c'est la jeunesse. Puisque le Canada est un des leaders francophones du monde et hôte du Sommet cette année, nous sommes d'avis qu'il devrait faire le premier pas et intégrer un jeune à la délégation politique canadienne. Est-ce que vous comptez inclure un jeune aux rencontres qui se dérouleront entre les chefs d'États à Moncton?»

Liste des participants

En vue de la séance finale de la consultation jeunesse, les participants consultés lors des rencontres régionales ont sélectionné cinq porte-parole pour les représenter.

ATELIER	**PROVINCE**	**PORTE-PAROLE**
L'éducation, la formation et l'insertion socio-économique	Alberta	Yves Boudreau
	Manitoba	Talitha Lemoine
	Ontario	Anne-Marie Parent
	Québec	Samuel Fortin
	Nouveau-Brunswick	Mathieu Caissie
	Nouvelle-Écosse	François Comeau
		Kerra Aucoin
La culture et les nouveaux médias	Alberta	Éric Labelle
	Manitoba	Alain Poulin
	Ontario	Steve Warden
		Derrick Fournier
	Québec	Mathieu Loranger
	Nouveau-Brunswick	Susan Hébert
	Nouvelle-Écosse	Cindy Aucoin
La coopération francophone	Alberta	Janice McKenna
	Manitoba	Renée Massicotte
	Ontario	Marie-Ève Sauvé
	Québec	Violaine Héon
		Virginie Massicotte
	Nouveau-Brunswick	France Maillet
	Nouvelle-Écosse	Crystal Boudreau

Les droits de la personne, la participation et la citoyenneté	Manitoba	Guillaume Dragon
	Ontario	Daizie Labelle
	Québec	Marilyn Pellerin
	Nouveau-Brunswick	Joël Boudreau
		Monique Lavoie
	Nouvelle-Écosse	Amy Aucoin

DOCUMENT DE RÉFLEXION POUR LES CONSULTATIONS JEUNESSE
VIIIième SOMMET DE LA FRANCOPHONIE
Moncton, septembre 1999

La Francophonie peut se définir comme la communauté des peuples parlant le français ou l'utilisant à des degrés divers sur le plan national ou international. Elle peut également être perçue comme un cadre institutionnel dans lequel évoluent des organisations et des associations gouvernementales et non-gouvernementales, engagées dans des secteurs d'activités et des domaines d'intérêt communs aux membres de la Francophonie. Le terme Francophonie désigne de plus le cadre politique et les structures de coopération et d'échanges dont se sont dotés les peuples ayant le français en partage.

Si les pays qui adhèrent aux diverses institutions Francophones partagent un héritage linguistique et culturel similaire, ils ne forment pas pour autant une entité homogène, que ce soit du point de vue socio-culturel, politique ou économique. La richesse et la diversité des cultures représentées au sein de la Francophonie contribuent justement à son dynamisme et à sa constante évolution.

Conscient de l'importance de la francophonie sur son territoire, ainsi que de sa dimension internationale reflétée dans les nombreuses associations francophones privées, le Canada a été l'un des premiers pays à promouvoir la Francophonie en participant activement à la création et au développement de ses nombreuses institutions. Le Canada est membre de toutes les organisations francophones multilatérales et la Francophonie fait partie intégrante de sa politique étrangère.

Appartenir à la Francophonie, pour le Canada, c'est donc faire partie du réseau des 52 États et gouvernements répartis dans toutes les régions du globe, en vue de donner aux canadiens et aux canadiennes des possibilités de rayonnement et d'action dans un vaste ensemble de pays.

Ainsi, sur le plan interne, la participation du Canada à la Francophonie permet la mise en valeur de la dualité linguistique canadienne ainsi que la dissémination de sa diversité culturelle. Sur le plan externe, la Francophonie correspond à une zone d'influence naturelle pour le Canada, par le biais d'une tribune multilatérale, et à une enceinte de concertation et de dialogue sur les problèmes qui le préoccupent et sur les valeurs qu'il souhaite partager. Elle représente de plus un marché de 250 millions de personnes.

Depuis 1986, la Francophonie a tenu sept "Conférences des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage", aussi désignées sous le terme de "Sommets de la Francophonie". Le Canada fut l'hôte du deuxième de ces événements, à Québec en 1987, et s'apprête à accueillir de nouveau chez lui, en septembre 1999, à Moncton au Nouveau-Brunswick, le VIIIième Sommet de la Francophonie. Ces Sommets sont des occasions privilégiées pour les chefs d'État et de gouvernement de se pencher sur des problème précis et de dégager des lignes d'actions concrètes visant à y remédier.

Le Sommet de Moncton aura pour thème la "Jeunesse, l'économie et les nouvelles technologies". Ce thème a été retenu parce que la Francophonie est pleinement consciente que le monde a connu d'importantes mutations d'ordre politique, et socio-culturelle dont les jeunes ont été à la fois les acteurs, les bénéficiaires ou les victimes. Il faut tenir compte des problèmes que rencontre la jeunesse actuelle dans des domaines fondamentaux comme la sécurité humaine, la formation et l'emploi, la santé et le développement durable.

La Francophonie veut non seulement préparer la relève en permettant aux nouvelles générations d'apprendre et de travailler en langue française, sans être privées pour autant d'opportunités d'affaires ou de formation, mais elle souhaite également sensibiliser la jeunesse à l'usage du français dans la vie courante, en lui donnant certains des moyens nécessaires à son plein épanouissement.

Déjà, les deux conférences permanentes de la Francophonie, la Conférence des ministres de l'Éducation (CONFEMEN) et celle des ministres de la jeunesse et des sports (CONFEJES), mènent une action continue en faveur de la jeunesse. Plus particulièrement, la CONFEMEN a pour mandat de contribuer à l'élaboration et à l'évaluation des politiques éducatives dans les pays membres de la Francophonie. Elle oriente entre autres la programmation en matière d'éducation et de formation en vue de la soumettre à l'approbation des chefs d'État et de gouvernement lors de la tenue des Sommets. Actuellement, la programmation de la CONFEMEN porte principalement sur l'éducation de base, la réforme et l'harmonisation des programmes, la production de matériel didactique, l'encadrement et la motivation du personnel pédagogique.

La CONFEJES, pour sa part, poursuit une politique de promotion et de protection de la jeunesse. Elle forme surtout des moniteurs et des animateurs et préside à l'organisation et la réalisation des Jeux de la Francophonie.

Le Canada, de son côté, en plus de participer activement à ces deux conférences, investit chaque année dans la réalisation de projets de coopération avec les autres pays et gouvernements de la Francophonie. Ces projets touchent au développement économique, à l'établissement de la paix et de la démocratie, à la promotion de la francophonie, à la propagation de la culture et à l'introduction des nouvelles technologies. Plusieurs de ces projets ont déjà pour bénéficiaires les jeunes francophones. Le Sommet de Moncton élargira cette action à toutes ses instances.

Les consultations de la Francophonie effectuées auprès de la jeunesse francophone lui a permis de distinguer quatre domaines de préoccupations majeures la concernant: les droits de la personne, la participation et la citoyenneté, l'éducation, la formation et l'insertion socio-économique, la culture et les nouveaux médias ainsi que la coopération francophone.

La jeunesse dans l'espace francophone:

La jeunesse de la Francophonie est formée de plus de 85 millions de personnes de 15 à 24 ans, ce qui fait un peu plus de 18% de la population totale des pays membres de la Francophonie. Dans les pays francophones d'Afrique, 45% de la population a moins de 15 ans. La vitalité de la Francophonie repose donc en grande partie sur le dynamisme de sa jeunesse. Il était donc impératif, à l'aube du Sommet de Moncton, de mettre en place un processus de consultations pour que la voix des jeunes soit entendue et écoutée.

La jeunesse est une force vive qui évolue dans une diversité de milieux sociaux, économiques et culturels et pour les jeunes canadiens, un élément important à garder en mémoire est cette grande disparité dans les modes de vie qui existe entre les jeunes des différents pays, tout particulièrement entre ceux provenant de pays en voie de développement et ceux des pays développés. À titre d'exemple, on peut se rappeler qu'en Afrique sub-saharienne le taux de fréquentation scolaire dépasse à peine 55% chez les garçons et 45% chez les filles. Au niveau des revenus, les écarts entre pays

riches et pauvres sont aussi énormes, ainsi, deux tiers des jeunes de la planète vivent dans des pays très pauvres, où le revenu par habitant est inférieur à un millier de dollars par an et 12% habitent des régions où chacun reçoit plus de dix milles dollars par an.

Puisque nous aborderons plus loin le thème des droits des jeunes, nous pouvons aussi souligner que plus de 50 millions d'enfants de moins de 15 ans sont déjà au travail dans les pays en développement. La Francophonie compte parmi ses membres un grand nombre de pays en développement, les préoccupations des jeunes de ces pays peuvent différer sur certains points de celles de la jeunesse canadienne. C'est un élément à considérer en élaborant des priorités à présenter aux chefs d'État et de gouvernement. Comment croyez vous que les jeunes de la Francophonie peuvent s'exprimer d'une voix commune lors du Sommet de Moncton? Comment la Francophonie peut-elle répondre à des besoins, des aspirations et des espoirs pouvant être très disparates? Comment les jeunes de l'espace francophone peuvent-ils participer à la détermination de ces priorités? Comment peut-on s'assurer que les jeunes du Canada soient sensibles aux réalités des autres jeunes de la Francophonie provenant de pays en voie de développement?

Les droits de la personne, la participation et la citoyenneté

L'année 1998 marquait le cinquantième anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de la Personne. Bien que des progrès importants ont été accomplis dans ce domaine, il suffit de suivre les actualités pour réaliser tout ce qui reste à faire. Dans de trop nombreux pays, toutes sortes d'atteintes aux droits de la personne sont encore commises. En effet, des inégalités continuent d'exister, même dans les pays qui ont derrière eux une tradition démocratique où le respect des droits et liberté est une composante importante de la société. Ce sont généralement les groupes les plus vulnérables qui n'ont pas toujours accès, en pratique, aux mêmes avantages que la majorité de la population.

Dans plusieurs pays, dont le Canada, les gouvernement sont conscients de ces inégalités et tentent, par des programmes précis de combler les lacunes et d'assurer une meilleure participation de tous les groupes qui forment notre société. Mais plusieurs autres pays n'ont pas les ressources ou tout simplement la volonté politique de mettre en place des mécanismes et des programmes visant à assurer le respect des droits de toute la population.

En ce qui touche plus particulièrement la jeunesse, il faut citer la Convention relative aux droits de l'enfant qui a été adoptée par les Nations-Unies en 1989. Cette Convention, signée par un grand nombre de pays membres de la Francophonie, cherche à protéger les droits de l'enfant (défini comme tous ceux ayant moins de 18 ans) mais malgré la présence de cette base juridique, se rattachant aux autres documents internationaux sur les droits de la personne, la volonté de les mettre en vigueur est trop souvent absente.

Très brièvement, la Convention cherche à assurer le respect des droits civils ainsi que des droits économiques, sociaux et culturels. La première catégorie comprend le droit à un nom et à une nationalité, la liberté de conscience et de religion, la liberté d'expression, la liberté d'assemblée et le droit à la vie privée. La deuxième catégorie compte le droit à un niveau de vie suffisant, à des soins de santé, à l'éducation, le droit de participer à des activités culturelles ainsi que le droit de jouer et d'avoir des loisirs. Finalement, il compte aussi la protection contre l'exploitation économique, contre toutes formes d'exploitation sexuelle et contre la cruauté et la négligence.

Le bon fonctionnement d'une démocratie passe par la participation de tous les citoyens à la vie politique, en tant qu'électeurs, groupe d'intérêt ou plus activement comme élu et participant direct à l'élaboration des politiques. Le seul moyen d'influencer le cours de notre société, ses grandes orientations et politiques est la participation. Cependant, il semble que les jeunes soient de moins en moins intéressés par la vie politique de leur pays et ne cherchent pas les mécanismes leur permettant de faire entendre leur voix auprès du gouvernement, ce qui pourrait permettre d'influencer la tendance des politiques touchant les jeunes.

Il faut aussi souligner que la participation des jeunes ne peut se concevoir que si le système politique favorise celle-ci. La volonté politique est une condition sine qua non à la participation des jeunes. Il ne peut y avoir participation sans démocratie. La paix est également un facteur nécessaire à la participation des jeunes. La situation des enfants-soldats et des jeunes touchés par les conflits armés est préoccupante. Ce point nous amène à parler de sécurité humaine, un thème cher au Canada et essentiel pour que les jeunes jouissent d'un environnement où il est possible de s'épanouir.

La sécurité humaine englobe plusieurs facettes qui affectent la vie des peuples, que ce soit le crime, la drogue, les violations des droits de la personne, ou le travail des enfants et leur participation aux conflits armés. Elle est une condition préalable au développement économique durable des pays et de leur jeunesse. En effet, les conflits inter-étatiques et les problèmes sociaux freinent le développement économique et minent les conditions nécessaires à la prospérité de la relève.

Depuis les dix dernières années, les guerres civiles ont tué environ 2 millions d'enfants, en ont handicapé de 4 à 5 millions, et elles ont créé plus de 1 million d'orphelins ou d'enfants séparés de leurs parents. La Francophonie se doit de créer un environnement favorable à la sécurité humaine en poursuivant ses efforts en faveur de la résolution de conflits, la consolidation de la paix et la restauration des infrastructures sociales ravagées par les conflits.

En plus du devoir de la Francophonie d'assurer les conditions optimales de sécurité et de développement de la relève, il faut lui garantir des droits. Les jeunes ont droit à la sécurité, mais aussi à l'éducation et la réalisation de leurs besoins fondamentaux. La Francophonie peut marquer une longueur d'avance dans cette direction.

<u>Culture et nouveaux médias</u>

Le processus de mondialisation de l'économie et des communications n'entraîne malheureusement pas que des avantages. Aux graves inégalités sociales qu'il génère s'ajoute un phénomène de monoculturisme. En effet, la mondialisation ne se cantonne pas qu'aux espaces politiques et économiques, elle impose également un modèle de culture universelle. Peut-être une menace pour la diversité culturelle de l'humanité, les nouveaux moyens de communication sont aussi un moyen de s'ouvrir au monde et de découvrir la richesse des modes de vie et de pensée qui existent. La Francophonie a un rôle important à jouer pour s'assurer que le français continue d'être bien représenté, particulièrement en développant l'Internet en français et en continuant de promouvoir la vitalité de ses cultures.

Un autre paradoxe à soulever lorsque l'on considère la question de la mondialisation est celui de l'apparition d'une plus grande inter-dépendance entre les États et donc cette idée du "village global", mais en contradiction avec ce concept, on voit surgir des nationalismes durs marqués par la xénophobie et l'intolérance. La Francophonie peut être un milieu privilégié pour combattre l'intolérance et encourager une meilleur appréciation de la différence. Il y a là beaucoup de place pour une participation des jeunes qui seront bientôt les acteurs principaux de ce monde de paradoxes.

Quand on pense aux nouveaux média, on ne pense pas seulement à la culture, l'impact est beaucoup plus grand. Les technologies naissantes des années 1990 ont provoqué des changements majeurs en milieu de travail et ont eu des incidences sur l'emploi. La micro-électronique et la technologie assistée par ordinateur en sont des exemples frappants. Par contre, la technologie de l'information est devenue de loin la plus répandue et représente celle ayant le plus d'impact sur tous les secteurs de l'économie.

Avec l'avènement de la technologie, certains emplois ont été dépassés et des employés déplacés contre leur gré. Par contre, dans certaines entreprises, la technologie tend à augmenter plutôt qu'à diminuer le niveau de l'emploi. La technologie a changé les compétences qui sont requises dans presque toutes les professions, ainsi que dans beaucoup d'entreprises. Il est clair que beaucoup de jeunes devront s'orienter vers une éducation et une formation technique et professionnelle s'ils veulent faciliter leur intégration au marché du travail d'aujourd'hui et de demain. Pour faciliter la tâche aux jeunes, les interventions pourraient être axées prioritairement sur le développement des technologies de l'information en:

* démocratisant et augmentant l'accès aux inforoutes, notamment l'Internet;
* développant l'aire d'éducation, de formation et de recherche;
* renforçant l'aire de création et de circulation de contenus;
* en faisant la promotion d'une aire de développement économique et social;
* en établissant une vigie francophone;
* sensibilisant les jeunes producteurs et les investisseurs, surtout les jeunes entrepreneurs;
* assurant une présence concertée des Francophones dans les instances internationales chargées du développement des inforoutes.

La coopération francophone

La coopération est un des champs d'activité principal de la Francophonie qui peut donner une grande priorité à la jeunesse et où cette dernière peut avoir un rôle actif à jouer.

Deux grands axes pourraient être identifiés pour traiter de la jeunesse et de la coopération, soit jeunesse et développement économique et jeunesse et paix et sécurité. Le premier thème engloberait les nouvelles technologies de l'information, la relation entre la formation et l'insertion en milieu de travail et l'impact du SIDA sur l'avenir des jeunes.

L'importance de continuer à assurer une mondialisation du savoir à travers les technologies de l'information ne fait plus de doute et il faut poursuivre les efforts en ce sens. Il est aussi important pour le futur des jeunes, qu'ils aient une formation qui colle aux besoins du marché et des réalités d'aujourd'hui. Il faut trouver des initiatives qui encourageront une meilleure collaboration entre les institutions de formation et, entre autres, le secteur privé, où devraient être employés une majorité de jeunes.

En ce qui concerne les préoccupations vis-à-vis le SIDA, elles viennent du fait que ce fléau atteint des proportions énormes en Afrique et il doit y avoir une prise de conscience des effets à court, moyen et long termes, sur les populations du Continent. Des statistiques indiquent qu'aussitôt qu'en 2005, l'espérance de vie moyenne en Afrique pourrait baisser jusqu'à 36-37 ans, et ceci du niveau de 48 ans qu'elle est présentement. Cette constatation change sûrement les vues des jeunes sur leur futur et ce que sont leurs priorités. Les mêmes statistiques estiment, en formation, que pour chaque personne formée à placer dans des postes à long terme, il faudrait en former de 6 à 7 pour s'assurer que ce poste restera rempli... Il est impossible que cette situation puisse être ignorée lorsqu'on parle de jeunesse et développement en Afrique, où se situe la majorité des membres de la Francophonie. Les questions portant sur la santé, l'accès à l'information et à des soins adéquats deviennent donc une priorité.

Le deuxième thème inclurait l'état de droit, c'est à dire la bonne gouvernance, les droits humains et le développement démocratique. Ce thème peut être une voie par laquelle les jeunes pourront faire entendre leurs idéaux et leurs désirs pratiques d'avoir des pays qui "fonctionnent bien", i.e. où les pratiques gouvernementales et d'affaires sont fiables, claires et transparentes. Il semble que les jeunes, à travers le monde, sont désillusionnés par rapport à ces aspects de leur entourage et plusieurs groupes tournent à la violence (ex: Indonésie) parce qu'ils n'ont pas encore l'expérience et la capacité de changer les choses concrètement mais ils savent quelles orientations leur pays devrait prendre. Il faut trouver des façons de contribuer à rétablir un climat de confiance entre la jeunes population et ses gouvernements, et les faire se rapprocher. Lors du mondial de l'entreprenariat, plusieurs jeunes entrepreneurs ont indiqué que ce qui les importait le plus était d'avoir un cadre juridique et un appareil gouvernemental propice à la bonne conduite des affaires, des investissements, etc. Il faut écouter ces appels et travailler avec les pays pour qu'ils développent cette conscience de la transparence et des règles du jeu bien établies, qu'ils modernisent leur méthodes gouvernementales et démocratiques.

Les deux thèmes suggérés sont intimement reliés dans la mesure où sans un milieu propice, aucun développement économique solide ne se fera et ce développement économique est essentiel à la prospérité de la jeune population qui devra être productive et s'insérer dans le milieu du travail de façon à faire prospérer son pays.

L'éducation, la formation et l'insertion socio-économique

À l'approche d'un nouveau millénaire, il y a lieu de se pencher sur le sort réservé aux jeunes qui éprouvent d'énormes difficultés à s'intégrer à part entière à la vie sociale et économique de leur pays. La synergie entre le problème de l'insertion sociale et celui de l'insertion économique est une réalité qui touche davantage les jeunes. Il faut composer prioritairement avec cette réalité si nous voulons donner aux jeunes l'occasion non seulement de réussir dans la vie, mais également de réussir leur vie.

Pour aider les jeunes à réussir leur insertion sociale, il faut penser à investir dans des mesures qui contribuent au développement de leur bien-être et de leur autonomie. L'élaboration et la mise en place de mesures qui visent l'insertion sociale des jeunes doivent être perçues, non pas comme une dépense, mais plutôt comme un investissement précieux sur lequel repose l'avenir.

Il semble que les jeunes en général se disent optimistes et engagés envers l'avenir et la société. Par contre, ils se disent également anxieux et préoccupés par le manque d'intérêt et de sérieux qu'on leur accorde. L'exclusion, la marginalisation, l'injustice, l'exploitation sont tous des sentiments qu'expriment souvent les jeunes lorsqu'on aborde avec eux la question de leur intégration dans la société.

Afin de favoriser leur inclusion sociale, les jeunes préconisent des investissements pour contrer la pauvreté et faciliter l'accès à l'éducation. D'abord la pauvreté parce qu'elle demeure la plus grande barrière à une pleine intégration sociale des jeunes. Ils sont frappés par le phénomène d'appauvrissement des classes sociales. Il est prouvé que la pauvreté frappe durement les enfants et les jeunes, et engendre chez eux des problèmes sociaux tels que la violence, la criminalité, l'abus de l'alcool et des stupéfiants, les abus sexuels, le décrochage scolaire, le décrochage du monde du travail, voire le décrochage tout court.

En ce qui concerne l'éducation, l'évolution démographique, l'accélération des changements technologiques et les transformations de l'économie mondiale ont incité beaucoup de pays à examiner sérieusement leur système d'éducation et de formation. Il semble se dégager un consensus auprès des pédagogues, des gens d'affaires, des jeunes et des décideurs pour suggérer d'en faire davantage pour:

1)accroître et promouvoir l'accès à l'éducation, ainsi que l'égalité d'accès à l'éducation
2)accroître et promouvoir la qualité de l'enseignement et l'acquisition de compétences fondamentales
3)reconnaître et promouvoir l'éducation sous tous ses aspects dont:
    i)l'éducation scolaire et non scolaire
    ii)l'alphabétisation fonctionnelle
    iii)l'éducation permanente
4)promouvoir une éducation et une formation orientées vers l'emploi
5)Favoriser les formations techniques et professionnelles adaptées aux besoins du marché du travail

L'éducation doit répondre mieux à l'évolution technologique et de l'information. L'éducation permanente devrait devenir un élément majeur de la politique d'éducation dans un monde en changement constant. Une approche multi-sectorielle et globale est peut-être la seule approche susceptible de fournir des réponses satisfaisantes.

Le poids démographique de la jeunesse dans le monde francophone confirme le principe par lequel l'éducation est vitale pour le développement humain. La Francophonie doit se donner les moyens pour offrir à la relève les outils nécessaires pour bâtir la Francophonie du nouveau millénaire.

Les jeunes n'ont pas aussitôt amorcé leur intégration sociale qu'ils se voient déjà dans l'obligation de relever le grand défi de l'insertion économique. Le taux de chômage des jeunes étant souvent le

double de celui des adultes, le défi est de taille et la situation est alarmante dans plusieurs pays. Au Canada, le taux de chômage est de 15% chez les jeunes qui n'ont pas d'éducation post secondaire, alors qu'il n'est que de 5% chez ceux ayant poursuivi des études post-secondaire. De plus, ces derniers ont des salaires 45% plus élevé que les jeunes sans éducation post-secondaire.

On cite plusieurs raisons pour expliquer le chômage chez les jeunes. D'une part, on explique que le phénomène est cyclique et structurel étant donné que l'économie, tant au niveau national qu'international, est en pleine restructuration et est assujettie aux exigences de la mondialisation et de la compétition des marché, au progrès des nouvelles technologies et à l'avènement d'une économie du savoir. D'autre part, les employeurs soutiennent que la nouvelle économie et le progrès technologique exigent une main d'oeuvre plus instruite, mieux qualifiée, mieux formée et possédant une expérience appropriée. Avec de telles exigences, il n'est pas surprenant de voir beaucoup de jeunes pris dans l'engrenage du syndrome "pas d'expérience, pas d'emploi; pas d'emploi, pas d'expérience".

Pour aider les jeunes à effectuer une transition sur le marché du travail et à réussir leur insertion économique, il y aurait peut-être lieu d'intervenir de trois manières, soit en ce qui a trait au développement économique, à la quantité et la qualité des emplois disponibles, et à la maîtrise des nouvelles technologies, surtout celles de l'information.

Le développement économique exige un investissement dans le développement des ressources humaines, c'est-à-dire l'investissement dans l'éducation ainsi que dans la formation technique et professionnelle car de plus en plus de nouvelles entreprises choisissent de s'établir dans une région ou un pays qui possède une main d'oeuvre qualifiée.

Les emplois d'aujourd'hui et de l'an 2000 demande une main-d'oeuvre instruite, compétente, flexible et mobile afin de permettre aux entreprises de s'adapter aux nouvelles conditions économiques et d'en profiter. Les jeunes travailleurs représentent pour les employeurs une réserve importante de nouvelles compétences.

La quantité des emplois disponibles est toujours là. Ce qui a changé c'est la qualité des emplois disponibles. Ceux-ci sont devenus plus spécialisés exigeant des connaissances et des compétences de niveau supérieur. Il est certain qu'une carence sur le plan des compétences et des connaissances constitue un sérieux obstacle à l'embauche des jeunes. Offrir aux jeunes des possibilités d'éducation et de formation représente donc un bon investissement pour assurer leur intégration à la vie économique.

Quelles recommandations pour la jeunesse

Dans les pages précédentes, nous avons brièvement présenté les thèmes principaux qui occuperont les chefs d'État et représentants de gouvernements au prochain Sommet de la Francophonie à Moncton. Leur but n'est pas d'occulter la parole des jeunes mais bien d'être à son écoute et de chercher des moyens pour répondre à leurs attentes et leurs aspirations. C'est pourquoi nous aimerions que vous partagiez avec nous vos réflexions sur les grandes questions suivantes qui sont essentielles au développement de nos sociétés. Lors d'une réunion des ministres de la Francophonie, la Ministre Canadienne Mme Marleau a exprimé le souhait que le Sommet de Moncton soit une des

pierres qui serve à "bâtir la terre des jeunes". La réalisation de ce projet ne peut se faire sans vous et votre participation active.

Nous aimerions connaître les besoins et aspirations de la jeunesse afin de pouvoir, à travers la Francophonie, sensibiliser le monde politique à l'adoption de principes directeurs visant à insérer et développer le potentiel de la Jeunesse Mondiale. Nous croyons aussi qu'il y a de nombreux domaines où peuvent agir directement les jeunes; par exemple en économie et environnement; dans la prévention des maladies, dans les grandes actions de développement. Nous croyons aussi qu'il faut renforcer le rôle des jeunes et des organisations de jeunes dans la consolidation de la paix, la prévention de conflits et le règlement de conflits et encourager l'éducation civique, la tolérance, l'éducation dans le domaine des droits de la personne et la démocratie. Un idéal, afin d'instaurer une culture efficace de la paix et de la tolérance, serait de mettre en pratique un système mondial d'éducation et de formation axé sur le progrès social, la lutte contre les inégalités et la reconnaissance de l'importance du dialogue et de la coopération.

Questions générales:

- Quels sont les problèmes, enjeux et défis les plus urgents de la jeunesse canadienne à l'aube du millénaire?
- Quels sont les problèmes, enjeux et défis de la jeunesse des pays en développement à l'aube du millénaire?
- Est-il possible de trouver des liens entre les deux?
- Quelles solutions proposeriez-vous pour être en mesure de répondre aux défis du XXIème siècle? Comment la Francophonie peut-elle y participer?

La Francophonie:

- Quelles programmes la Francophonie devraient mettre en place pour répondre aux besoins de la Jeunesse?
- Quel serait le meilleur moyen de s'assurer que la Francophonie demeure à l'écoute de la Jeunesse.
- Quel rôle la jeunesse peut-elle jouer dans le cadre de la coopération de la Francophonie?
- Quelles sont les autres préoccupations qui devraient être mises à l'attention des chefs d'état et de gouvernement à Moncton et qui ne sont pas abordées dans ce document?
- Quel rôle la Francophonie devrait-elle jouer pour y répondre?
- Quel serait pour vous un exemple d'initiative concrète que pourrait prendre la Francophonie et qui marquerait l'intérêt que cette organisation porte à la jeunesse depuis les années '70?
- Quel devrait être le suivi du Sommet de Moncton? Quels genres de programmes devraient être mis en place?
- Quels seraient les messages essentiels à présenter aux chefs d'États et de gouvernement réunis à Moncton?
- Comment envisagez-vous la "terre des jeunes"?

Coopération:

- Comment la Francophonie peut-elle encourager les ONGs de jeunes pour créer des partenariats de coopération?

- Croyez-vous qu'il y ait lieu d'inclure une formation inter-culturelle dans l'éducation? Si oui, comment?

- Comment la Francophonie peut-elle aider les jeunes à contrecarrer les effets de l'intolérance?

Participation:

- Comment assurer la participation effective des jeunes au niveau national?

- Croyez-vous qu'il était nécessaire d'avoir une convention qui traite spécifiquement des droits des jeunes?

- Croyez vous que la Convention couvre tous les droits importants pour les jeunes? Si non, lesquels ajouteriez-vous?

- Croyez-vous que la Francophonie peut jouer un rôle dans la promotion des droits de la personne?

- Quels seraient les points que vous inscririez à une déclaration relative aux droits des jeunes?

- Les droits économiques, sociaux et culturels couvrent-ils des sujets qui vous concernent? Quel est le plus important et comment le définissez-vous?

- Vous sentez-vous concernées par les droits civils? Comment comprenez-vous cette catégorie?

- En terme de droits des jeunes, quelles sont vos préoccupations principales?

Insertion économique:

- Comment les systèmes d'enseignement pourraient-ils favoriser l'emploi?

- Croyez-vous que le système d'éducation tienne compte des nouvelles réalités mondiales?

Communication et nouveaux médias:

- Quel rôle la Francophonie peut-elle jouer dans le domaine de la nouvelle technologie?

Les consultations régionales

Au cours des mois de mars et avril 1999, la FJCF, à la demande du Centre canadien pour le développement de la politique étrangère, a réuni 300 jeunes francophones dans le cadre de six rencontres régionales qui ont eu lieu à travers le pays. D'ouest en est, les villes et les provinces suivantes ont été ciblées :

Edmonton - ALBERTA
Saint-Boniface - MANITOBA
Sudbury - ONTARIO
Shawinigan-Sud - QUÉBEC
Bouctouche - NOUVEAU-BRUNSWICK
Chéticamp - NOUVELLE-ÉCOSSE

Les participants ont amorcé une discussion sur les thématiques développées en vue du Sommet de la Francophonie, soit :

- L'éducation, la formation et l'insertion socio-économique
- La culture et les nouveaux médias
- La coopération francophone
- Les droits de la personne, la citoyenneté et la participation

De plus, à l'initiative le la FJCF ils ont aussi discuté des enjeux suivants qui sont aussi, indirectement reliés au monde de la francophonie (pour de plus amples renseignements sur ces discussions vous pouvez consulter le rapport de la FJCF).

- Le postsecondaire
- Le marché du travail
- L'environnement
- La mondialisation

Les tableaux suivants sont extraits du rapport de la FJCF

RÉSULTATS

	Problème / Constat	Solution / Recommandation
ALBERTA	1. Les jeunes n'ont pas suffisamment d'expérience (formation) au niveau international 2. Formation et éducation indispensable pour entrer sur le marché du travail 3. Avantages d'être bilingues (postes gouvernementaux, communication)	Plus de stages/bénévolat sur le marché du travail
MANITOBA	1. Outils nécessaires pour entrer sur le marché du travail : - connaissances des différentes cultures - savoir bien communiquer avec les gens - connaître plus que deux langues - avoir une bonne éducation - être un des plus habile dans son domaine - avoir un sens de l'aventure et avoir l'esprit ouvert	Pour les obtenir, il faudrait : Promouvoir l'échange culturel entre les jeunes Offrir davantage de cours de langues Offrir plus de choix pour les cours en français
ONTARIO	1. On a un choix d'emplois mais on ne sait pas où ça peut nous apporter 2. Il faut s'orienter vers l'international mais on a pas d'outils 3. Il nous faut une formation pratique sur le marché du travail dès le secondaire	Au secondaire, meilleure orientation pour nos choix de carrière Offrir des cours de formation pour travailler à l'international (dès le secondaire) Offrir de « vrais » stages de travail
QUÉBEC	1. Difficile pour les jeunes d'être embauchés par des entreprises 2. Manque d'outils pour la recherche d'emplois 3. Manque de connaissances du marché du travail	Encourager les entreprises à embaucher des jeunes (par le biais de programmes) Plus de centres d'emploi Améliorer les programmes de recherche d'emplois Donner de l'argent pour créer des stages d'emploi au secondaire Inviter des gens expérimentés dans nos écoles pour qu'ils nous parler de leur métier

NOUVEAU-BRUNSWICK	1. Frais de scolarité trop élevés 2. Les francophones ne peuvent pas toujours fréquenter une institution postsecondaire dans leur langue	Donner plus de financement aux institutions postsecondaires afin d'alléger les frais de scolarité des étudiants S'assurer que tous les jeunes francophones puissent fréquenter un collège ou une université entièrement ou partiellement francophone
NOUVELLE-ÉCOSSE	Chaque jeune aura à faire face à la réalité des emplois. Problèmes reliés à la réalité de l'emploi : 1. Argent : emplois payent peu, salaire minimum bas 2. Éducation (manque) 3. Baisse dans la technologie 4. Un mentor	Augmenter le salaire minimum et les salaires en général Assurer l'accès à l'éducation postsecondaire ou spécialisée à tous les jeunes Financer l'achat d'équipement (ordinateurs) Instaurer un système de mentorat dans les écoles pour aider à orienter les jeunes

MESSAGES SUR LES CARTES POSTALES

Les journées de consultation organisées dans chacune des provinces ont permis aux participantes et participants d'effectuer un important exercice de réflexion. Ils ont été invité à rédiger des messages, des souhaits, des recommandations, des préoccupations ou des idées de projets au gouvernement canadien sur des cartes postales prévues à cet effet. Vous retrouverez ci-dessous un résumé des messages rédigés suite à l'atelier. Ils sont présentés selon un ordre de priorité.

- Les frais de scolarité des institutions postsecondaires sont beaucoup trop élevés. Nous aimerions que le gouvernement canadien contribue à diminuer les frais de scolarité en offrant des subventions aux universités et collèges et (ou) en offrant davantage de bourses aux étudiant.e.s;

- Le gouvernement canadien doit créer plus d'institutions postsecondaires de langue française à travers le pays afin de permettre aux francophones d'étudier en français dans leur région;

- La qualité des cours offerts, les ressources mises à la disposition des élèves ainsi que la variété des programmes offerts dans les écoles secondaires et les institutions postsecondaires sont tous des aspects qui doivent être améliorés. Le gouvernement canadien peut et doit investir davantage dans l'éducation;

- Afin d'être prêt à affronter les défis de l'an 2000 et le marché du travail mondial, il est important que les jeunes francophones du Canada et du reste du monde apprennent à se connaître et partage des expériences. Le gouvernement canadien devrait organiser des activités et des événements qui rassemblent la jeunesse francophone du Canada et du monde. Ces activités doivent être accessibles à tous;

- Les jeunes s'intéressent aux autres cultures. Le gouvernement devrait modifier les curriculum secondaires pour offrir des cours de relations internationales, des cours de langues et des cours qui présentent les possibilités d'emplois qui dérivent de la mondialisation

- S.V.P. Écoutez-nous.

RÉSULTATS

	PROBLÈME / CONSTAT	SOLUTION / RECOMMANDATION
ALBERTA	1.a) Conserver notre spécificité culturelle tout en partageant le français (respect) 1.b) Reconnaître ce que nous avons en commun et ce qui nous distingue 1.c) Ce qui nous rassemble c'est qu'on est minoritaire	Organiser davantage d'événements communs Ex. : Jeux de la Francophonie
	2. On se connaît peu et on comprend mal les autres cultures.	Explorer d'autres cultures grâce à des projets/des activités/des événements internationaux
MANITOBA	1. La culture nous définit comme individu	Importance d'organiser plus d'événements culturels et de les maintenir Plus grande participation des écoles à des événements culturels.
ONTARIO	1. La culture, c'est ton héritage, ta musique, ta langue et la bataille pour la promouvoir.	Créer des occasions d'échange et d'interaction avec d'autres francophones au niveau national et international Faire tout en notre pouvoir pour que le français ne cesse jamais de vivre
	2. Manque de sites francophones sur l'Internet (nécessaire pour s'exprimer en français, pour coopérer et échanger des informations). La plupart des sites se retrouvent en France.	Encourager la création de sites canadien-français ou de sites avec composantes francophones Ex. : $$$ ou offrir un service de traduction
	3. L'Internet a une composante négative qui comprend XXX, la pornographie enfantine, la fraude, la propagande, etc.	Aucune solution

QUÉBEC	1. La culture est importante	Il faut tout faire pour : 1. conserver nos fêtes 2. garder notre langue 3. garder nos légendes
	2. Avoir accès à l'internet peut être dispendieux (achat de l'ordinateur + le modem + l'abonnement, etc.)	Les rendre plus accessibles (financement ou accès dans la communauté)
	3. Maximiser l'utilisation de l'Internet en français	Créer de nouveaux sites francophones Favoriser la recherche d'emplois sur l'internet (afficher les offres d'emploi)
NOUV.-BRUNSWICK	1. La culture est importante : il faut la promouvoir et la rendre intéressante pour les jeunes	Donner plus d'argent aux organismes culturels Organiser plus d'activités pour les jeunes basées sur l'interaction (ex. : Centre de jeunes) Plus de projets culturels à la charge des jeunes
	2. L'Internet offre beaucoup d'avantages : - accès et communications rapides - information MAIS... c'est difficile de le faire en français.	Créer des sites Internet francophones
	3. Dangers de l'Internet : encourage la paresse, brise les traditions et l'interaction entre les personnes	Continuer d'encourager les activités extérieures et les centres communautaires
NOUV.-ÉCOSSE	1. Au moins 30% des jeunes ne se préoccupent pas de leur culture (perte d'identité culturelle)	Créer davantage d'opportunités de rencontres, d'échanges ainsi que d'événements
	2. Absence de connaissances au sujet des autres cultures francophones du monde	Créer un site Internet dans le genre d'une bibliothèque ou d'une encyclopédie spécialisée sur les cultures francophones du monde (avec toutes sortes d'informations) Dans les écoles, avoir des échanges via l'Internet avec d'autres écoles francophones dans le monde
	3. L'Internet est très utile mais peu accessible en français	Création de sites francophones sur l'Internet

MESSAGES SUR LES CARTES POSTALES

- L'Internet, c'est super bien mais c'est juste en anglais. Il faudrait que le gouvernement encourage la création de sites francophones afin que nous puissions trouver ce qu'on cherche en français;

- L'Internet est important pour l'avenir et la communication. C'est indispensable que tous les francophones au Canada aient accès à l'Internet (que ce soit à la maison, au centre communautaire ou à l'école). La survie de notre culture en dépend;

- Participer à des activités francophones, ça nous donne un sens d'appartenance. Mettre sur pied des activités qui rassemblent la jeunesse canadienne et internationale.

- Nous sommes fiers d'être francophones. Préservez et valorisez la culture francophone au Canada;

- Créer une chaîne de télévision internationale francophone diffusée dans tous les foyers afin que les jeunes puissent s'informer des autres cultures francophones. Accroître la programmation francophone.

- L'Internet, c'est important mais il faut trouver un juste milieu entre la technologie et le contact humain. Faire attention de ne pas investir juste dans la technologie mais aussi dans des centre communautaires et des activités de plein air pour les jeunes;

- Prenez nos commentaires au sérieux.

Idée de projet :

1. *Créer un cours de webmestre francophone puis vendre les services des étudiants formés aux entreprises.*

RÉSULTATS

	Exemples de coopération	Projets proposés
ALBERTA	1• Étudier en Europe pour pouvoir apprendre une différente culture 2• Venir en aide aux enfants défavorisés 3• Connaître les cultures des pays francophones 4• Aider les pays francophones du côté études.	Envoyer des effets scolaires aux pays en besoin Organiser un programme d'aide aux enfants dans les pays en voie de développement
MANITOBA		Organisation internationale francophone pour les jeunes entrepreneurs -- encourager les jeunes à rester dans leur province Organisation de la jeunesse francophone (internationale) sur les affaires mondiales (paix, famine, santé) Par les jeunes, pour les jeunes! Programme d'échange de jeunesse francophone mondiale; Aide aux réfugiés francophones; Programme de sensibilisation à la Francophonie mondiale.
ONTARIO	1• La Croix Rouge 2• L'armée du Salut 3• emplois pour étudiants à l'étrangers 4• Jeunesse Canada Monde	Envoyer des jeunes commandités par une entreprise coop pour vendre et faire la promotion d'un produit.
QUÉBEC	1• Stages d'emploi 2• Échanges culturels (arts, vêtements) et technologiques 3• Échanges étudiants.	Plus de stages d'emplois (subventionnés) Plus de contact entre les régions francophones (partage d'idées) Coopératives informatives pour les recherches (partage de connaissance) Coopératives étudiantes (contacts avec les étudiants des autres pays)

NOUV.-BRUNSWICK		Programmes de travail pendant l'été et programmes d'échanges à l'école Personnes ressources qui aident les jeunes à se familiariser avec le marché du travail (après les études, stages, acquérir de l'expérience) Échanges culturels avec les autres pays Programmes coop d'été (pour développer le sens de l'entreprenariat).
NOUV.-ÉCOSSE	1• programme de travail à l'école pour acquérir des crédits 2• club d'assurances 3• Moncton (université) 4• radio communautaire	Créer ou construire une université ou un collège francophone dans notre village Obtenir de l'argent pour la réparation des chemins, des écoles, des hôpitaux, etc.

MESSAGES SUR LES CARTES POSTALES

Les journées de consultation organisées dans chacune des provinces ont permis aux participantes et participants d'effectuer un important exercice de réflexion individuelle. Ils ont été invité à rédiger des messages, des souhaits, des recommandations, des préoccupations ou des idées de projets au gouvernement canadien sur des cartes postales prévues à cet effet. Vous retrouverez ci-dessous un résumé des messages rédigés suite à l'atelier. Ils sont présentés selon un ordre de priorité.

- La Francophonie internationale est importante, mais nous les jeunes on ne la connaît pas. Nous voulons en savoir davantage. Le gouvernement canadien doit nous aider à apprendre à connaître les autres cultures en mettant sur pied des événements, des activités et des programmes d'échange internationaux.

- Encourager la Francophonie en supportant les petites communautés francophones du Canada. Mettre sur pied et maintenir des centres francophones pour jeunes dans toutes les communautés à travers le Canada afin de garantir la vitalité de la francophonie canadienne

- Écoutez-nous, on a plein d'idées!

Idées de projets :

Financer une coopérative jeunesse internationale regroupant des jeunes de partout et dont le mandat serait de mettre sur pied des programmes et des activités d'échange. Idée d'une œuvre collective;

Mettre sur pied un programme de formation à l'étranger pour connaître les besoins des autres pays de la Francophonie;

Créer le Sommet international des jeunes francophones (puisqu'il y a le Sommet de la Francophonie (pour les adultes);

Programmes d'échanges internationaux accessibles à plus de jeunes (plus d'informations, plus de financement, plus de places);

Programmes de travail coopératif à l'étranger pour obtenir des crédits à l'école;

Voyages éducatifs;

Chatlines;

Téléconférences;

Sites internet jeunesse (le fun et dynamiques) permettant de découvrir « nos cousins francophones » et d'entrer en contact avec eux

RÉSULTATS

	DROITS UNIVERSELS	RECOMMANDATIONS
ALBERTA	*Droits universels des jeunes :* 1. Liberté d'expression 2. Liberté de rassemblement 3. Droit d'appartenir à un peuple (culture) 4. Droit de participation 5. Droit de faire des choix (implique avoir des choix en tant que francophone... ici comme ailleurs)	Nécessité d'instaurer plus de lois qui protègent la minorité francophone Offrir plus d'emplois en français (tout le monde a le droit au travail) Avoir le droit d'être éduqué dans sa langue
MANITOBA	*Droits universels des jeunes :* 1. Droit à l'instruction dans sa langue maternelle 2. Droit aux croyances et à la religion (liberté d'expression) 3. Droit à la sécurité 4. Droit à l'égalité 5. Droit à des biens, à l'abri et à la nourriture	Aucune recommandation
ONTARIO	*Droits universels des jeunes :* 1. Droit à la représentation 2. Droit à la vie et à l'individualité 3. Droit à l'éducation dans sa langue	Donner aux jeunes des postes de représentation (ex. : élèves conseillers scolaires) Donner le droit de vote aux jeunes Campagne de sensibilisation internationale : informer et non imposer (choc des cultures) la religion ne devrait pas dominer le monde Offrir aux minorités francophones du Canada une éducation postsecondaire de qualité en français Défendre les droits des minorités à l'extérieur du Canada
QUÉBEC	1. Un droit, c'est quelque chose qui nous appartient et qui doit être respecté 2. Les Québécois croient que tous les humains dans le monde devraient avoir droit à la vie, peu importe la religion (musulman), le sexe (Chine) ou la couleur	Établir des lois justes mais fermes pour que la paix règne Tous le monde doit être traité également sur la terre car nous sommes tous humains Vivre et laisser vivre Éliminer les préjugés

NOUVEAU-BRUNSWICK	Un droit est un ensemble de règles morales qui régit une société précise, qui unit un peuple *Droits universels des jeunes :* 1. Droit à la vie 2. Liberté d'expression 3. Droit à l'éducation (enseignement postsecondaire; accès pour ceux qui n'ont pas d'argent) 4. Droit à la justice 5. Droit à l'égalité (démocratie)	Écouter les jeunes et les encourager à agir Améliorer notre sort pour pouvoir aider à améliorer celui des autres Exercer des pressions sur les autres pays en leur montrant le bon fonctionnement de notre système Donner une chance égale à tous
NOUVELLE-ÉCOSSE	Un droit est quelque chose qui nous est donné à la naissance et qui ne devrait pas être enlevé. *Droits universels des jeunes :* 1. Droit à la protection 2. Droit à une éducation gratuite 3. Droit au respect 4. Droit de savoir ce qui nous arrive 5. Droit d'être consulté si on prend des décisions qui affectent notre avenir	S'assurer qu'on est considéré innocent jusqu'à ce qu'on prouve que l'on est coupable Laissez-nous le droit de nous exprimer dans notre langue maternelle (langue de notre choix)

MESSAGES SUR LES CARTES POSTALES

Les journées de consultation organisées dans chacune des provinces ont permis aux participantes et participants d'effectuer un important exercice de réflexion individuelle. Ils ont été invité à rédiger des messages, des souhaits, des recommandations, des préoccupations ou des idées de projets au gouvernement canadien sur des cartes postales prévues à cet effet. Vous retrouverez ci-dessous un résumé des messages rédigés suite à l'atelier. Ils sont présentés selon un ordre de priorité.

- Il faut cesser les préjugés, la discrimination et respecter les individus et les différentes cultures;
- Tous le monde devrait avoir le droit de s'exprimer dans la langue de son choix et de vivre en français;
- Nous les jeunes, nous avons le droit à une éducation en français accessible;
- Il y a trop d'inégalités à travers le monde. Tout le monde, au Canada comme à l'étranger, devrait avoir les mêmes droits :
    - droit à l'égalité
    - droit à la vie
    - droit de vivre à sa façon
    - droit à la paix
- Le Canada doit continuer d'être un modèle et de protéger les droits des êtres humains partout au monde. Le gouvernement canadien doit abolir les échanges économiques avec les pays qui ne respectent pas les droits de la personne.
- Nous voulons être consultés sur les décisions qui sont prises à notre sujet.